

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/03/2024
et publié ou notifié
le 25/03/2024

COMMUNE D'AISSY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 22 mars 2024

Date de la convocation: 15/03/2024

Membres en exercice : 8 *L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT*

Présents : 8

Votants : 8 **Présents :** Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Pour : 8

Contre : 0 **Représentés :** Thérèse BURGRAF par Roland BURGRAF

Abstentions : 0 **Excusés :**

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Devis véhicule communal - 2024_06

Monsieur le Maire signale à l'assemblée que la fourgonnette communale, après 8 ans de bons et loyaux services doit être remplacée.

Il propose que la commune se dote d'un véhicule type TRAFIC de bonne occasion pour la remplacer.

Monsieur le Maire propose quatre devis :

- TOYOTA : véhicule occasion 126 222 kms à 18 000 €- 3 000 € de reprise du Gladiator = 15 309 € (avec frais immatriculation)
- DACIA : véhicule neuf à 22 452 € (avec frais immatriculation)
- RENAULT : véhicule occasion 69 900 kms à 20 990 €
- PEUGEOT : véhicule neuf à 43 988.76 €

Ce véhicule devra permettre à l'employé communal de transporter les différents matériels dont il a besoin pour ses activités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

Ø **DECIDE** d'acquérir un véhicule de type TRAFIC chez le concessionnaire TOYOTA au prix de 15 309 €.

Ø **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat.

Le secrétaire de séance

M.F. Guret



Le Maire,
Olivier MURAT

